

## **COMMUNIQUE DU CMF**

Le CMF informe le public que suite à la décision de recevabilité de l'Offre Publique de Retrait -OPR- sur les certificats d'investissement de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne -CARTE-, la cotation des dits titres de la société sera reprise à compter du jeudi 15 mai 2008, date d'ouverture de l'OPR.